



Procès-verbal de l'Assemblée générale du jeudi 21 novembre 2024 à 19h30 au centre œcuménique de Cugy

Le président ouvre l'assemblée à 19h30 et constate qu'aucun membre n'est présent.

1. Seuls les membres du comité sont présents, soit

président	Diserens	Alexandre	Présent
vice-président	-	-	-
secrétaire	Sousa	Hellen	Excusée
caissière	Bavaud	Marlène	Présente
webmaster	Panugopan	Thushana	Présente
resp. technique/coach J&S	Grenon Beysard	Agnès	Présente

Personnes présentes pour le monitorat :

Grenon Beysard	Agnès	Présente
Blanc	Elodie	Excusée

Parents excusés :

Nadine Wyss, Helen Dumoulin, Guillaume Marillier, Jessica Nunes

2. Approbation du PV de la précédente assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière était à disposition sur le site.

Le PV est accepté à l'unanimité en votation à main levée.

3. Rapport du comité par le président

Une fois de plus nous constatons que les parents ne viennent pas à l'Assemblée Générale. De même aucune famille n'a participé à notre moment festif pour nos grillades de la fin de la saison.

L'avenir de la société est en sursis, si personne ne vient au comité, un délai à **fin juin 2026** est mentionné pour la **cessation et la liquidation de la Gym Jeunesse Cugy**.

4. Rapport de la responsable technique

Nous comptons actuellement 47 enfants. 2 monitrices et 3 aides-monitrices qui sont très motivées.

4 groupes pour des gymnastes de 2 ans et demi jusqu'à 11 ans.

La Saint-Nicolas rencontre toujours un grand succès. En revanche, notre offre invite ton copain n'a pas rencontré l'espoir escompté. Tout comme l'offre de la commune avec Cugy-Bouge. Et la chasse-aux-œufs a été, malheureusement, annulée pour cause de mauvaise météo.

Pour la suite, voir en mai pour une fin d'après-midi sportif avec apéro.

Concernant la FFG 2025 en juin, nous n'allons rien organiser, n'ayant pas assez d'effectif.

5. Présentation des comptes par la caissière

Le compte pertes et profits et le bilan de l'exercice 2023-2024 est distribué.

Nous avons des comptes de produits pour un montant de Fr. 10'187,90 , et des comptes de charges pour Fr. 12'842,59. Il en résulte, donc, une perte nette pour cet exercice de Fr. 2'654,69

Les cotisations annuelles des membres et la subvention J&S ne couvrent pas nos charges courantes, soit la rétribution moniteurs, la location de la salle de gym et les cotisations à l'ACVG (GymVaud). Dès lors, les frais de gestion de la société ainsi que les diverses manifestations organisées durant l'année écoulée engendrent cette perte.

Toutefois, l'association ayant encore environ Fr. 30'000.- de liquidité, nous poursuivons nos activités encore une année. En se préparant, à une toute prochaine finalité de la Gym Jeunesse Cugy.

41 factures de cotisations, y compris les finances d'inscription, ont été envoyées pour un montant total de Fr. 7'297,- . Elles ont toutes été acquittées.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Rapport des vérificateurs des comptes de la Gym Jeunesse Cugy

Mesdames et Messieurs Membres de l'Assemblée Générale,

En date du mercredi 14 novembre 2024, Madame Milena Ponzetta et Monsieur Pedro Sousa ont procédé, sur la base des documents fournis, à la vérification des comptes de la société pour l'exercice allant du 01.09.2023 au 31.08.2024.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives pour chaque opération vérifiée.

En conclusion, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs Membres de l'Assemblée Générale, de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice comptable 2023-2024, de donner décharge à la caissière, Madame Marlène Bavaud, ainsi qu'aux vérificateurs.

Nous remercions la caissière pour son travail et son engagement dans la société.

Cugy, le 14 novembre 2024

Les vérificateurs :

Milena Ponzetta

Pedro Sousa

7. Acceptation des comptes et décharge du comité

L'assemblée générale accepte les comptes **à l'unanimité** et donne décharge au comité et à la caissière.

8. Renouvellement du comité

Cette année, nous avons reçu la démission de Mme Marjorie Meire, que nous remercions pour son engagement précieux et lui souhaitons une bonne continuation.

Les autres membres du comité se représentent.

A l'unanimité, l'élection du comité est approuvée soit :

président	Diserens	Alexandre
vice-président	-	
secrétaire	Sousa	Hellen
caissière/resp.inscriptions	Bavaud	Marlène
resp. technique/ coach J&S	Grenon Beysard	Agnès
webmaster	Panugopan	Thushana

9. Election des vérificatrices des comptes

N'ayant pas de possibilité d'élire de nouveaux vérificateurs, nous reconduisons le mandat des deux vérificateurs de compte, Mme Milena Ponzetta et M. Pedro Sousa.

10. Fixation des cotisations

Les cotisations restent inchangées.

11. Divers

Aucun sujet n'est abordé.

12. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité dans le délai statuaire de 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

La président clôt l'AG et une collation est offerte.

Cugy, le 21 novembre 2024